

MOBILITÉS ACTIVES ET PARTAGÉES ON A TOUT À Y GAGNER !



Pour la santé

- Améliorer la condition cardiovasculaire et la forme physique
- Faciliter la relaxation et le bien-être général



Pour la qualité de vie

- Réduire le stress et l'anxiété
- Encourager les interactions entre les personnes dans l'espace public

Pour l'environnement

- Participer à la lutte contre le changement climatique
- Améliorer de la qualité de l'air



PARTENAIRES DES MOBILITÉS

SYTRAL
MOBILITÉS

www.sytral.fr

LES CARS DU RHÔNE
SYTRAL
MOBILITÉS

www.carsdurhone.fr
0 800 104 036

TCL
SYTRAL
MOBILITÉS

www.tcl.fr
04 26 10 12 12


**SYNDICAT
DE L'OUEST
LYONNAIS**

www.ouestlyonnais.fr

getaround

fr.getaround.com

SNCF

www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes

— SE — — DÉPLACER — AUTREMENT — DANS LA VALLÉE DU GARON



Document CCVG - 04 72 31 78 72 - Mai 2024 - Ne pas jeter sur la voie publique

Communauté de Communes de la Vallée du Garon
Parc d'activités de Sacuny
262 rue Barthélémy Thimonnier - 69530 Brignais
Tél. 04 72 31 78 72
contact@cc-valleedugaron.fr



Communauté de Communes
de la Vallée du Garon
CCVG
Brignais • Chagnas • Millery • Montagny • Yverles

Communauté de Communes
de la Vallée du Garon
CCVG
Brignais • Chagnas • Millery • Montagny • Yverles

— Plan —
de — mobilité —
2030 — VALLÉE
DU GARON

CCVALLEEDUGARON.COM



RÉSEAU TER SNCF

Ligne

Brignais > Lyon – Saint-Paul (25 minutes)
via les gares de Chaponost ; Francheville ; Alai ;
Ecully la-demi-Lune ; Lyon Vaise / Gorge de Loup
(correspondance Métro D)

Fréquence

- **toutes les 1/2h en heures de pointe**
(6h30 à 9h et 16h à 19h) ;
- **toutes les 1h en heures creuses**
(11h à 16h et 19h à 21h)



RÉSEAUX

TRANSPORT EN COMMUN

Les réseaux Sytral Mobilités : Cars du Rhône et TCL

- **une offre renforcée**
- **des connexions avec le métro** à Saint-Genis-Laval
(Hôpital Lyon Sud) et Oullins (Gare et Centre)
- **des fréquences adaptées aux heures de pointe**
comme en heures creuses

Le Transport à la Demande

Une solution **complémentaire** pour se déplacer du lundi
au vendredi de 6h à 20h sur le secteur « Vallée de la Chimie ».

AUTOPARTAGE



AuTop', un service de location de
véhicules, **24h/24, à l'heure ou à
la journée**, directement sur la voie
publique.

Véhicules déjà disponibles à Brignais
(Gare) et Chaponost (Mairie).

Déployé avec la plateforme Getaround.

— LES — — SERVICES — DE MOBILITÉ — DANS LA VALLÉE DU GARON

Tram-train, cars, bus, réseau cyclable,
covoiturage, autopartage...

La Communauté de communes de la
vallée du Garon a fait du développement
des mobilités alternatives à la voiture
individuelle un enjeu majeur de son
projet de territoire.

**Découvrez les différents services
accessibles pour organiser
vos déplacements du quotidien.**

Plus d'informations :



[www.ccvalléedugaron.com/vivre-et-habiter/
se-deplacer-dans-la-vallee-du-garon/](http://www.ccvalléedugaron.com/vivre-et-habiter/se-deplacer-dans-la-vallee-du-garon/)

MOBILITÉS ACTIVES

Modes doux : un vaste réseau piéton et cyclable sur l'ensemble du territoire

Près de 50 km de voies douces et itinéraires cyclables,
dont un axe « Via Garona » de 15 km reliant les 5
communes du Nord au Sud via le centre aquatique
intercommunal AquaGaron.

Plus de 100 km projetés à l'horizon 2030.

Stationner mon vélo en sécurité

Près de 300 emplacements sécurisés (arceaux,
abris et box) sur les 5 communes de la vallée du Garon.

Une offre de location vélo longue durée

VélOuest, le vélo à assistance électrique (VAE)
pour la ville et les chemins, proposé en location longue
durée (3 mois minimum) à prix attractif.

Service déployé par le Syndicat de l'Ouest Lyonnais.



COVOITURAGE

Une offre large et performante pour les trajets du quotidien

« En Covoit' Rendez-vous » service de
covoiturage quotidien, accessible aux
habitants et travailleurs des 5 communes
de la vallée du Garon.

*Proposé par Sytral Mobilités et opéré par Karos,
le service bénéficie du soutien financier de la
CCVG.*

Le plein d'avantages

- **Pour les passagers** : trajets à prix réduit
financés par les collectivités entre 5 et 30 km.
- **Pour les conducteurs** : 100 € de prime
et des rémunérations complémentaires à
chaque trajet.

